

● Octobre 2016

OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION DE MIEL ET GELEE ROYALE

Cette synthèse présente les résultats de l'étude menée par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgriMer.

Objectifs et méthode

Conformément à la demande formulée par FranceAgriMer, cette étude a pour objectif d'évaluer le volume de production de miel et de gelée royale en 2015, aux échelles nationale et régionale.

Pour ce faire, un questionnaire a été élaboré, ciblant prioritairement les apiculteurs détenant plus de 50 ruches¹. Trois supports de collecte ont été mobilisés : une enquête en ligne, une enquête postale et une relance téléphonique ciblée prioritairement sur les plus de 150 ruches.

Ainsi, la production française de miel et de gelée royale est évaluée annuellement depuis 2014. Les données ainsi obtenues ont ensuite été retraitées à l'aide de différentes méthodes statistiques.

Représentativité des répondants par rapport à Télérucher et au volume de miel produit en 2015

| Nombre de ruches | Représentativité 2015 | Répartition volume 2015 |
|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| Moins de 50 | 2,5% | 25,0% |
| 50 à 149 | 12% | 10,7% |
| 150 à 400 | 13,9% | 26,3% |
| Plus de 400 | 14,2% | 38,0% |
| Total | 3,4% | 100% |
| <i>Dont >de 50</i> | <i>13,2%</i> | <i>75%</i> |

Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

Les enquêtes ont permis de recueillir les réponses de 1 405 apiculteurs, soit 3,4 % des apiculteurs déclarants de Téléruchers en 2015.

¹ Les ruches détenues à des fins éducatives et de politiques RSE des entreprises sont exclues du champ de l'étude.

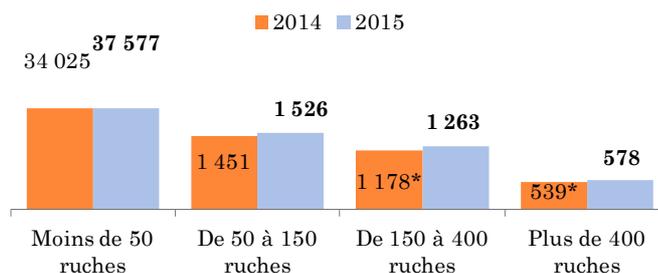
Pour les apiculteurs avec plus de 50 ruches, ce taux de représentativité s'élève à 13,2 % car le nombre d'apiculteurs avec des exploitations de cette taille a volontairement été surpondéré. De plus, les répondants ont produit 11,1 % du volume de miel français en 2015. Là encore, la représentativité des apiculteurs avec plus de 50 ruches est plus importante (13,9 %) que celle des apiculteurs avec une taille d'exploitation inférieure (2,5 %).

Principaux résultats

Le nombre total d'apiculteurs augmente en 2015

En 2015, l'Observatoire a permis de mettre en évidence une augmentation du nombre d'apiculteurs. De 37 193 en 2014, ce nombre est en effet passé à **40 944 apiculteurs en 2015**, soit 10 % d'augmentation en un an. Cette augmentation est liée à la fois à l'augmentation réelle du nombre d'apiculteurs sur le territoire national et à l'augmentation du nombre d'apiculteurs déclarant leurs ruches à Téléruchers. **La grande majorité des apiculteurs (92 %) disposent de moins de 50 ruches.** Cette catégorie regroupe principalement des apiculteurs de loisir mais également des agriculteurs disposant d'un atelier d'apiculture en tant que complément à une autre activité.

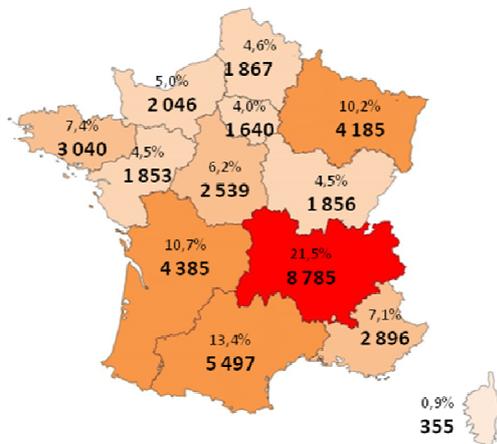
Nombre d'apiculteurs en France Métropolitaine en 2014 et 2015



Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

La région **Auvergne-Rhône-Alpes** compte le plus grand nombre d'apiculteurs en France, suivie par l'Occitanie, la Nouvelle Aquitaine et la région Grand Est.

Nombre d'apiculteurs répondants par région



Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

Le taux de pluriactifs parmi les apiculteurs diminue au fur-et-à-mesure que la taille de l'exploitation augmente : un apiculteur disposant de plus de 400 ruches est un apiculteur à temps complet dans la quasi-totalité des cas. En revanche, à **taille égale d'exploitation, le nombre d'apiculteurs à temps complet est plus important parmi les producteurs de gelée royale**, produit demandant de nombreuses manipulations des ruches.

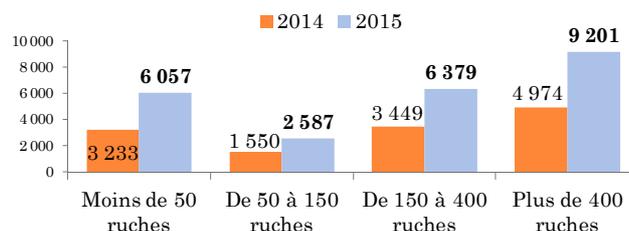
Le nombre de ruches est en croissance

Entre 2014 et 2015, le nombre de ruches mises à l'hivernage a augmenté de 21 % pour atteindre **1 200 930 ruches à l'hiver 2014/2015**. Le nombre de **ruches mises en production au printemps** a, quant à lui, seulement augmenté de 13 % entre le printemps 2014 et le printemps 2015 pour atteindre **922 770 ruches**. La différence entre ces deux chiffres s'explique par un **taux de remise en production** après hivernage de **74 % en 2015**. Ce taux prend en compte la mortalité des colonies pendant l'hiver, mais également les colonies faibles et les non valeurs (colonies estimées comme étant perdues par les apiculteurs et non remises en production dès le début du printemps). Il est plus élevé chez les apiculteurs avec moins de 50 ruches (83 %) que chez les apiculteurs avec plus de 50 ruches (74 %). Cette dernière catégorie compte en effet plus d'apiculteurs professionnels qui ne remettent pas en production au début du printemps des ruches qu'ils estiment trop faibles.

La production de miel augmente de 83 % en 2015 par rapport à 2014

En 2014, la production de miel n'était que de 13 206 tonnes à cause de conditions climatiques très défavorables tout au long de la période habituelle du vol des abeilles. En **2015**, la production a augmenté de 83 % pour atteindre **24 224 tonnes** grâce à des conditions climatiques favorables tout au long du printemps et de l'été. Seuls quelques territoires ont été touchés par une sécheresse prolongée en été, ce qui a pu freiner la production de miel par endroits, notamment dans le Sud de la France.

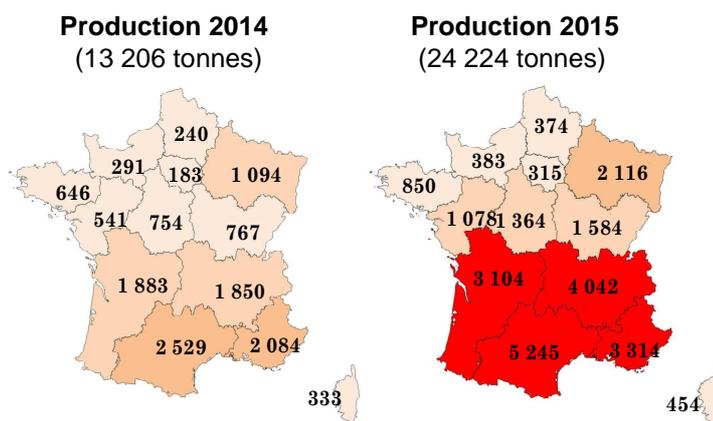
Production française de miel en 2014 et 2015



Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

La production de miel est principalement le fait d'apiculteurs possédant plus de 50 ruches : ces derniers ont en effet produit les trois quarts du volume de miel en 2015. Ainsi, les apiculteurs avec plus de 400 ruches ont produit près de 38 % du volume, ceux avec 150 à 400 ruches 26 % du volume et les apiculteurs avec 50 à 150 ruches 11 % du volume.

Répartition de la production de miel par région en 2014 et 2015



Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

La production de miel est principalement concentrée dans la moitié Sud du pays. En 2015, la principale région productrice de miel est **l'Occitanie avec 5 245 tonnes**, soit près de 22 % de la production nationale.

Le miel certifié biologique représente environ 10 % du total du volume de miel produit en 2015. Ce type de miel est presque exclusivement produit par des apiculteurs professionnels, les apiculteurs de loisir ne souhaitant en général pas s'acquitter du montant de la certification.

Le rendement moyen en miel a augmenté de 27 % entre 2010 et 2015

Le rendement moyen national s'élève à **26,3 kg de miel produit/ruche en 2015**, contre 16,2 kg/ruche en 2014. Ce rendement augmente avec la taille de l'exploitation : de 18,4 kg/ruche pour les moins de 50 ruches, il s'élève à 34 kg/ruche pour les plus de 400 ruches. Après une diminution significative du rendement moyen en miel depuis 2010, l'année 2015 aura donc permis un retour à la normale grâce à des conditions météorologiques favorables durant toute la période de vol des abeilles. La miellée de sapin en particulier a connu un rendement particulièrement élevé en 2015, entraînant un fort rendement moyen en miel dans les régions de l'Est de la France, où le sapin est bien présent.

Evolution du rendement moyen annuel (kg de miel par ruche)

| Nombre de ruches à l'hivernage | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | Evolution 2010/2015 |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------|---------------------|
| Moins de 50 | 16,08 | 15,23 | 12,46 | 12,91 | 12,94 | 18,4 | +14% |
| De 50 à 150 | 18,64 | 19,19 | 16,37 | 14,33 | 12,67 | 25,0 | +34% |
| De 150 à 400 | | | | | | 29,0 | +26% |
| Plus de 400 | 23,02 | 24,89 | 18,40 | 18,19 | 14,35 | 34,0 | +48% |
| Ensemble des apiculteurs | 20,63 | 21,64 | 16,74 | 16,18 | 13,70 | 26,3 | +27% |

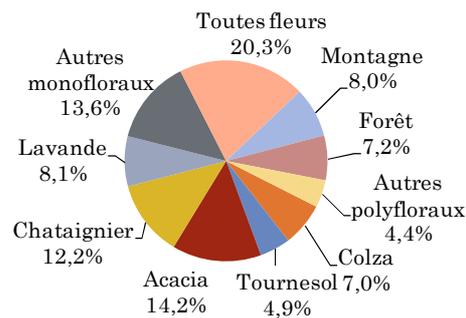
Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

Le miel toutes fleurs domine la production en 2015

Le miel toutes fleurs compte pour plus de 20 % du volume de miel produit en 2015. Il est suivi par le miel d'acacia, avec plus de 14 % du volume de miel produit, puis les miels monofloraux hors acacia, les miels de tournesol, de colza, de châtaignier et de lavande. Ces miels monofloraux incluent notamment le tilleul, le saule, la bruyère et le sapin.

Parmi les autres miels polyfloraux, on rencontre les miels de montagne (8 % du volume) et de forêt (7 % du volume), mais également des miels de maquis et de garrigue.

Production par miellée (Total 2015 : 24 224 tonnes)



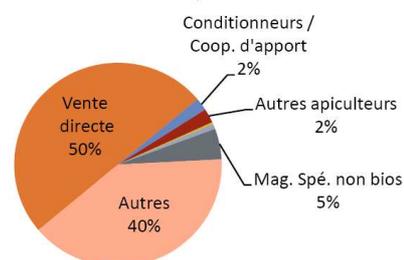
Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

Les apiculteurs conditionnent 63 % de leur production

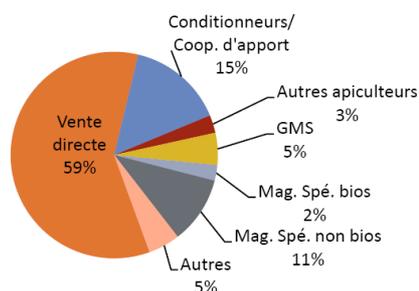
En 2015, **63 % des 24 224 tonnes de miel produites ont été conditionnées en pot par les apiculteurs.** En 2014, ce pourcentage s'élevait à 72 % du volume de miel produit. En réalité, le volume conditionné en pot par l'apiculteur reste relativement stable en valeur absolue quelle que soit l'année mais il varie en valeur relative en fonction du niveau global de production. La variable d'ajustement est donc le vrac : lors d'une année avec une production élevée, le volume de miel vendu en vrac augmente alors qu'il diminue en cas de production faible comme c'était le cas en 2014. Cela peut poser des problèmes pour les conditionneurs qui doivent maintenir leurs débouchés sans pour autant bénéficier d'une stabilité du volume provenant de leurs fournisseurs.

Circuit de commercialisation du miel par taille d'exploitation

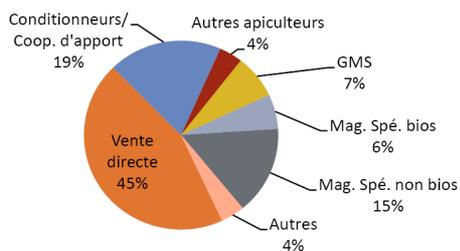
MOINS DE 50 RUCHES (6 057 TONNES EN 2015)



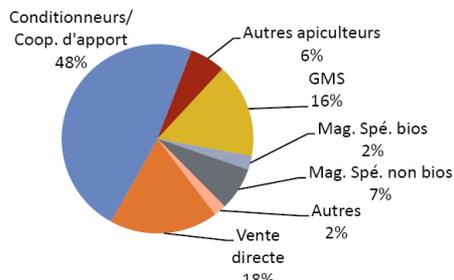
DE 50 À 150 RUCHES (2 587 TONNES EN 2015)



DE 150 À 400 RUCHES (6 379 TONNES EN 2015)



PLUS DE 400 RUCHES (9 201 TONNES EN 2015)



Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

Les circuits de commercialisation du miel sont très variables selon la taille de l'exploitation apicole. Ainsi, pour les apiculteurs avec moins de 50 ruches, la vente directe aux particuliers représente la moitié du volume vendu alors que le reste de la production est principalement autoconsommé ou donné à des proches. La part du volume de miel écoulé en vente directe aux particuliers diminue au fur-et-à-mesure que la taille de l'exploitation augmente : de 59 % du volume vendu pour les apiculteurs disposant de 50 à 150 ruches, elle ne représente plus que 45 % pour les exploitations de 150 à 400 ruches et seulement 18 % du volume pour les exploitations de plus de 400 ruches. Inversement, la part de la production vendue en vrac à des conditionneurs et des coopératives d'apport augmente avec la taille de l'exploitation : de 15 % pour les exploitations de 50 à 150 ruches, elle passe à 19 % pour les exploitations de 150 à 400 ruches et à 48 % pour les plus de 400 ruches.

La production de gelée royale atteint 2 450 kg en 2015

La production de gelée royale a également augmenté en un an (+6,5 %) pour atteindre 2 450 kg en 2015. Le rendement pour ce produit est très variable : de 0,23 kg/ruche en moyenne pour les producteurs non-adhérents au GPGR à 0,678 kg/ruche en moyenne pour les producteurs adhérents, souvent professionnels, au GPGR. Plus de la moitié (52 %) de la gelée royale produite est certifiée biologique.

Les apiculteurs diversifient leurs activités

De nombreux apiculteurs réalisent désormais une activité d'élevage (production d'essaims et/ou de reines) pour compenser leurs pertes de colonies notamment à l'hivernage. Certains d'entre eux commercialisent ensuite les surplus de cette activité : 3,5 % des apiculteurs avec moins de 50 ruches commercialisent des produits d'élevage contre 12 % des apiculteurs avec plus de 50 ruches. Certains apiculteurs pratiquent également la rémunération de l'activité de pollinisation (auprès des arboriculteurs notamment) : 4,5 % des apiculteurs avec moins de 50 ruches et 13,7 % des apiculteurs avec plus de 50 ruches. De plus, 3,2 % des apiculteurs avec moins de 50 ruches et 24,7 % des apiculteurs avec plus de 50 ruches commercialisent des produits transformés à base de miel.

Parmi les apiculteurs produisant de la gelée royale, 10 % commercialisent des produits transformés à base de gelée royale.

49% des apiculteurs avec plus de 50 ruches commercialisent également d'autres produits apicoles tels que la propolis, la cire et/ou le pollen. Les apiculteurs disposant de moins de 50 ruches commercialisent moins ces produits car cela demande plus de manipulations des ruches (seulement 17 % d'entre eux commercialisent un ou plusieurs de ces produits).

Autres produits de la ruche commercialisés

| Apiculteurs commercialisant d'autres produits de la ruche | Part moyenne | Part des apiculteurs avec moins de 50 ruches | Part des apiculteurs avec plus de 50 ruches |
|---|--------------|--|---|
| Cire | 16,1% | 11,9% | 29,6% |
| Pollen | 11,2% | 4,2% | 29,6% |
| Propolis | 11,1% | 8% | 20,4% |

Sources : Observatoire de la production de miel et gelée royale FranceAgriMer 2016

La filière devrait rester dynamique dans le futur

Quant à l'avenir de la filière, 59 % des apiculteurs de moins de 50 ruches et 44 % des apiculteurs de plus de 50 ruches souhaitent conserver le même nombre de ruches dans le futur. Ils sont respectivement 35 % (des moins de 50 ruches) et 45 % (des plus de 50 ruches) à vouloir augmenter leur nombre de ruches. Cela laisse présager d'un avenir plutôt positif pour la filière même si des difficultés non négligeables persistent.

A contribué à ce numéro : unité Cultures et filières spécialisées / service Marchés et études des filières

Renseignements : julie.barat@franceagrimer.fr